



LE P'TIT SAOÛ

**Rentrée 2013 :
de nouveaux rythmes scolaires !**

(Lire pages 3 et 10)



L'éditorial du Maire

Enfin le soleil et la chaleur sont au rendez vous !

Dans un mois, notre village sera traversé par le célèbre Tour de France cycliste, le 14 juillet, pour la plus grande étape du tour : Givors-le Mont Ventoux, 240km..

Ce sera aussi le 100^e anniversaire du Tour de France. Une belle opportunité une fois de plus pour communiquer sur notre village.

Puis, après l'été, début septembre, les travaux de la déviation débuteront, ainsi que le renforcement du réseau électrique du village, avec au programme l'enterrement d'une grande partie des lignes aériennes et le remplacement des transformateurs. Tout cela sous la maîtrise d'ouvrage du Département et d'ERDF.

Mais septembre sera aussi la rentrée scolaire du changement avec la mise en place dès cette année de la réforme des rythmes scolaires, décidée par les communes du RPI, et je tiens à renouveler mes sincères remerciements aux délégués des parents d'élèves et aux enseignants pour la masse de travail qu'ils ont réalisée afin de rendre opérationnelle dès la fin du mois de juin cette nouvelle rentrée.

Le projet de rénovation de l'auberge des Dauphins passe à la vitesse supérieure ; le Conseil Général sou-

haite ouvrir « la maison de site de la Forêt de Saoû » pour l'été 2017.

Ce projet présenté lors du comité de gestion extraordinaire nous donne satisfaction quant à son contenu. La commune souhaite tout de même que ce projet reste bien en accord avec la définition d'un Espace Naturel Sensible et en complémentarité avec la vie sociale et économique du village et plus largement de son territoire. À suivre...

Le conseil municipal vous souhaite une bonne lecture de votre Bulletin municipal.

A lire dans ce numéro :



- Le marché du mercredi
- Le site Natura 2000
- Tribune libre
- La vie associative
- La page de Couni / infos pratiques
- Une recette au Picodon

l'Actu municipale



Tous les mercredi

Le marché hebdomadaire a changé de place !



Le marché des producteurs locaux, tous les mercredis de 18h à 19h30, a changé d'emplacement !

Pourquoi ? Parce que placé l'année dernière au jardin de la Cure, il était un peu "caché", et seuls les saouiens au courant et habitués à y faire leurs amplettes s'y rendaient.

Situé désormais sur la placette, presque sous le beffroi, ce petit marché qui nous permet de consommer des produits sains, naturels, tout en soutenant nos producteurs locaux, est clairement visible et connaît enfin le succès qu'il mérite.

N'hésitez pas à y faire un tour ! Fruits, légumes, fromages, volailles... Nous avons de la chance à Saoû d'avoir autant de producteurs dynamiques !

1er septembre 2013

Le repas communal



Cette année le repas aura lieu dimanche 1er septembre à la forêt de Saoû avec le soleil, ou à la salle des fêtes en cas de pluie.

Nous prendrons l'apéritif vers 11h30-12h, et nous dégusterons ensuite le repas préparé par L'Étape Crestoise, traiteur sur Crest.

Au menu : Duo de melon/pastèque et jambon cru du Vercors, Suprême de pintadeau de la Drôme rôti, jus de cuisson parfumé au thym et son gratin, Picodon, Tarte crumble aux fruits rouges, crème anglaise et chantilly, Café et Clairette.

Ce repas est à 15€ par personne. Pour les enfants de moins de 10 ans, il leur sera proposé un menu à 7,50€ : poulet rôti et pâtes et glace.

Si vous souhaitez vous inscrire à ce repas, **contactez le secrétariat de la mairie avant le mardi 27 Août**, dernier délai. Nous espérons avoir le plaisir de vous voir nombreux pour passer un très agréable moment ensemble.



L'équipe Municipale

Rencontres

Les réunions de quartier

Elles se sont déroulées aux mois de Mars et d'Avril, avec une faible participation, mais avec des personnes motivées par la vie de leur commune. Nous avons fait la connaissance de quelques-uns des nouveaux habitants qui ont rejoint le village.

Nous avons abordé les sujets qui intéressent plus particulièrement nos concitoyens : la déviation du village, l'assainissement collectif et individuel, la priorité pour Saoû de sécuriser son réseau d'eau potable, le raccordement postal, la collecte des ordures ménagères, le passage du Tour de France...

Nous avons bien discuté de ces points importants pour la commune, et de pleins d'autres sujets plus personnels. Les habitants ont ainsi parlé des problèmes qui les concernaient aux élus présents.

Comme de coutume, les réunions se sont terminées par de petits groupes de discussion autour d'un verre de Clairette et d'une pâtisserie.

Le Tour de France passera à Saoû !

Oui, vous avez bien lu ! Le dimanche 14 juillet, le Tour de France cycliste va traverser le village ! Le passage devant l'épicerie est attendu entre 12h et 15h.

La réforme des rythmes scolaires

Avec la publication du nouveau décret sur l'organisation du temps scolaire, la réforme des rythmes à l'école primaire est désormais engagée. En concertation, les municipalités de Saoû, Soyans et Francillon ont décidé d'appliquer dès la rentrée prochaine, en septembre 2013, cette réforme.

Un travail collectif

Dès la décision prise, en janvier dernier, il a fallu faire vite pour régler les détails de sa mise en application. Le but était de tout mettre sur pied avant les vacances d'été, pour que la rentrée se passe dans de bonnes conditions.

Une commission de travail constituée de représentants des parents d'élèves, d'enseignants et d'élus des trois communes s'est créée et a fourni un travail considérable que le Conseil Municipal tient à saluer ici. Bravo à tous !

Pour celles et ceux qui ne savent pas encore en quoi consistera exactement la réforme des rythmes scolaires, voici quelques explications.

Pourquoi une réforme ?

Le constat du Gouvernement est que les écoliers français subissent des journées plus longues et plus chargées que la plupart des autres élèves dans le monde. Cela est dû au fait qu'ils ont le nombre de jours d'école le plus faible d'Europe. Ils ont également une semaine particulièrement courte : 4 jours en France, contre 5 voire 6 chez la plupart de nos voisins européens.

Cette extrême concentration du temps d'enseignement est préjudiciable aux apprentissages : elle est source de fatigue et de difficultés scolaires. Le gouvernement a donc souhaité, par cette réforme, mieux répartir les heures de classe sur la semaine, en allégeant la journée d'une heure chaque soir.

Ce qui va changer pour les enfants :

L'année prochaine, l'enseignement sera dispensé sur 9 demi-journées, au lieu de 8 aujourd'hui. **Les enfants auront donc école le mercredi matin.** Le temps d'enseignement hebdomadaire de 24h ne sera pas rallongé pour autant. Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les cours s'arrêteront une heure plus tôt, à 15h30.

Par ailleurs, **des activités pédagogiques complémentaires** viendront s'ajouter à ces 24h hebdomadaire d'enseignement. Elles seront organisées par les enseignants, sous leur responsabilité, et se dérouleront en groupes restreints d'élèves. Il pourra s'agir d'une aide aux élèves rencontrant des difficultés ou d'une activité prévue par le projet d'école.

Enfin, de 15h40 à 16h40 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, **des activités périscolaires** vont être

mises en place par les trois communes. Elles visent à favoriser l'égal accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives... etc.

Les activités périscolaires

Ces activités ne sont pas obligatoires. Les parents qui souhaitent récupérer leurs enfants dès la fin de l'école à 15h30 pourront le faire. Ceux qui auront inscrit leurs enfants aux activités périscolaires récupéreront leurs enfants comme aujourd'hui, à 16h40.

La commission de travail extra-municipale chargée du dossier a rencontré de nombreux intervenants locaux (associations culturelles, sportives, artistiques) qui ont proposé des activités, et elle en a sélectionné un certain nombre. Les enfants auront ainsi à choisir, selon les jours, entre des cours de danse, ou de cuisine, des contes, de la musique, du sport, de l'art plastique... etc.

La liste complète des activités possibles sera envoyée aux parents avec le dossier d'inscription.

Comment s'inscrire ?

Les activités sont organisées par groupe de 8 à 15 enfants selon deux tranches d'âge pour une meilleure harmonisation du groupe. Elles fonctionnent obligatoirement sur **inscription préalable à renseigner sur un formulaire reçu par les parents.**

Ce formulaire présente les activités sous forme d'un planning des 5 périodes correspondant à la session d'école entre chaque vacance scolaire. Les parents devront reporter sur les tableaux leurs souhaits d'inscription en veillant à varier le choix des activités (ne pas choisir les mêmes activités pour chaque période). Le nombre d'enfants par groupe étant limité, les choix ne pourront pas être tous satisfaits mais l'organisation prévoit que chaque enfant puisse découvrir toutes les activités sur l'année.

Les enfants qui ne suivront pas d'activités certains jours sur une période seront pris en charge par des animateurs qualifiés pour des temps de jeux ou par les enseignants pour des aides aux devoirs.

Combien ça coûte ?

La cotisation annuelle par enfant pour l'accès à l'ensemble des activités périscolaires a été fixée à 15 euros, ou 10 euros pour les familles dont le Quotient Familial est inférieur à 500 (justificatif à fournir à la rentrée au coordinateur).

Et le bus ?

Il n'était pas possible de mettre en place deux tournées le soir, le transport scolaire continuera donc à s'effectuer aux mêmes heures qu'avant, c'est à dire à 16h40 (à la sortie des activités périscolaires).

Zone de protection Spéciale

Le site Natura 2000 du Massif de Saoû

ECO-MED est un bureau d'études, d'expertise et de conseil en environnement naturel spécifiques à l'aménagement du territoire et à la mise en valeur des milieux naturels. En partenariat avec ALCINA et la Ligue pour la Protection des oiseaux (LPO), il vient d'achever la première étape de son travail pour Natura 2000 : le premier tome du Document d'Objectifs (DOCOB) de la Zone de Protection Spéciale « Massif de Saoû et Crêtes de la Tour ». En voici une petite synthèse.

Analyse et enjeux socio-économiques

La Zone de Protection Spéciale « Massif de Saoû et crêtes de la Tour » s'étend sur près de 6 700 ha et concerne 10 communes. Le site Natura 2000 comprend le plus haut synclinal perché d'Europe et son massif forestier (qui est également un Espace Naturel Sensible du département), ainsi que ses contreforts agricoles au sud. Le site abrite des activités humaines nombreuses et variées, qu'elles soient de loisir ou professionnelles ; ces activités ont des impacts variables sur les enjeux écologiques du site et ont connu des évolutions très différentes au cours des dernières décennies.

On retiendra, pour l'essentiel :

- **urbanisme** : le territoire de la ZPS, et notamment la commune de Saoû, est devenu attractif et de nouveaux jeunes actifs s'y installent. Malgré une urbanisation diffuse occupant une part importante du site, notamment au sud du synclinal, on constate une volonté des communes d'intégrer dans leur réflexion la préservation de la biodiversité et des terres agricoles.

- **activités forestières** : l'ONF est le principal gestionnaire sur le site. Le morcellement du foncier, le faible réseau de desserte et les fortes pentes expliquent le peu d'interventions en forêt privée. Sur les faibles surfaces exploitées, la coupe rase est pratiquée. Des dynamiques locales récentes laissent néanmoins penser que la forêt privée pourrait à nouveau bénéficier d'une gestion attentive.

- **activités agricoles** : l'élevage est de loin l'activité la plus importante sur le site, en surface comme en nombre d'exploitations. Le bilan des activités agricoles sur le site est mitigé : en effet, si ces activités prennent une place non négligeable dans l'économie locale, on relève une importante diminution du nombre d'exploitation et des emplois qui y sont liés. L'élevage se porte plutôt bien et permet le maintien des milieux ouverts mais on note un fort recul des milieux ouverts pâturés depuis 1950. Après plusieurs années de surpâturage bovin, l'estive des Trois Becs connaît aujourd'hui une gestion plus appropriée basée sur une utilisation estivale par 750 bovins.

- **activités cynégétiques** : l'activité est gérée par le GIC des Trois Becs. Elle est considérée non-dérangeante pour les oiseaux et semble se dérouler dans une relative bonne entente avec les autres activités du territoire. 10 ACCA et près de 25 territoires privés sont recensés.

- **activités touristiques** : le massif de Saoû est très fréquenté, 90 000 visiteurs sont notés annuellement. Cette fréquentation correspond à une préoccupation majeure des habitants. Les

sports de pleine nature sur le massif et les activités familiales dans la plaine sont à surveiller afin d'éviter une surfréquentation dans les années à venir qui pourrait entraîner des dégradations des milieux naturels. Une concertation avec les gestionnaires locaux, comme cela est actuellement en place avec les grimpeurs, est fortement souhaitable.

Analyse et enjeux écologiques

35 points d'écoute ont été réalisés par les ornithologues sur les 6 700 ha de la zone. Ces points d'écoute ont permis de faire l'inventaire des passereaux nicheurs. En complément, deux stagiaires du Conseil Général ont suivi les rapaces nicheurs dans les falaises du massif, au travers des points d'observation fixes. Enfin, des soirées d'écoute ont été réalisées, ciblées sur les espèces nocturnes (Grand-duc d'Europe, Engoulevent d'Europe notamment).

Tous les facteurs pouvant avoir un impact sur la conservation de ces espèces ont ensuite été listés, en fonction de leur milieu de nidification (forêt, falaise, milieu ouvert). 6 menaces avérées et 4 potentielles ont été relevées.

Chaque espèce s'est ensuite vue attribuer un enjeu, basé sur sa vulnérabilité intrinsèque, son statut au niveau régional, national et européen (répartition, effectifs...), le contexte dans la zone et les moyens à mettre en œuvre pour rétablir un état de conservation favorable (voir tableau ci-dessous).

En croisant ces deux éléments (facteurs et enjeux), un ordre d'importance a pu être mis en place, pour les espèces puis pour les menaces. **Les grands objectifs de conservation** de la zone ont ainsi pu être déterminés.

Objectifs de conservation

L'objectif général du réseau Natura 2000 est d'assurer le maintien, le rétablissement ou la conservation d'espèces ou d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et

Espèces à fort enjeu	Espèces à enjeu modéré	Espèces enjeu faible	Espèces à très faible enjeu
Aigle royal	Crave à bec rouge	Bruant ortolan	Milan noir
Faucon pèlerin	Grand-duc d'Europe	Fauvette pitchou	
Engoulevent d'Europe	Circaète Jean-le-Blanc	Pie-grièche écorcheur	
	Bondrée apivore	Pipit rousseline	
	Pic noir		
	Alouette lulu		
	Vautour fauve*		
	Vautour moine*		
	Vautour percnoptère*		
	Milan royal*		

*Espèces non nicheuses dans la ZPS à l'heure actuelle

culturelles. Ainsi, suite à la hiérarchisation des enjeux écologiques et des enjeux socio-économiques, 5 objectifs de conservation ont été définis, ainsi que leur priorité pour la zone :

- **Objectif 1** : Maintenir les milieux ouverts et leur attractivité pour les passereaux nicheurs, les rapaces en chasse et les oiseaux en alimentation. Priorité : Très forte
- **Objectif 2** : Veiller à une gestion forestière adaptée à l'avifaune sensible. Priorité : Très forte
- **Objectif 3** : Assurer la compatibilité entre activités humaines et biodiversité de la zone. Priorité : Forte
- **Objectif 4** : Poursuivre l'acquisition de connaissances sur les espèces fragiles et peu abondantes dans la ZPS. Priorité : Modérée.
- **Objectif 5** : Animer le DOCOB de la ZPS « Massif de Saoû et crêtes de la Tour »

À partir de ces grands objectifs, la prochaine étape sera d'identifier toutes les mesures de gestion appropriées, actions concrètes à mettre en oeuvre sur le terrain, avec les propriétaires et/ou gestionnaires de parcelles sur le territoire de la ZPS. D'autres cibleront prioritairement les utilisateurs du site Natura 2000.

Ces actions, pour la plupart, vont de pair avec la préservation des activités humaines actuelles ou ancestrales sur le site. Certaines sont même déjà en place et ne nécessiteront que de suivre l'élan instauré depuis quelques années par des passionnés, comme l'utilisation respectueuse et concertée des falaises par les grimpeurs.

Marie-Caroline BOUSLIMANI, ECO-MED

Natura 2000 Késako ?

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Natura 2000 concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques. En France, le réseau Natura 2000 comprend 1753 sites.

Le massif de Saoû et crêtes de La Tour est l'un de ces sites. Localisé entre Crest et Bourdeaux et entre les vallées du Roubion et de la Drôme, il est constitué de deux ensembles :

- la forêt de Saoû, portée par un synclinal perché est-ouest cerné par des falaises calcaires abruptes. La couverture végétale de la forêt de Saoû est exceptionnelle. Elle réunit la plupart des associations végétales connues du Valentinois.

- un ensemble de crêtes nord-sud s'abaissant de part et d'autre jusqu'à la vallée du Roubion, portant des bois et milieux semi-ouverts dont la composition floristique est plus banale, mais déjà très marquée par l'influence méditerranéenne.

119 espèces d'oiseaux, dont 30 d'intérêt communautaire ! et parmi elles :



Oiseau massif, le **Faucon pèlerin** est un hôte régulier des falaises abruptes de l'arrière-pays méditerranéen. Excellent voltigeur, ses proies sont essentiellement des oiseaux sur lesquels il fond, serres en avant, en piquet vertigineux pouvant atteindre des vitesses record de plus de 200 km/h.

Voilà exposées les deux conditions à l'accueil du Faucon pèlerin sur un territoire : la présence de milieux rupestres et des proies aviennes en quantité. Son régime alimentaire est très varié, allant du menu Roitelet huppé au plus imposant Héron cendré.

4 à 6 couples sont présents au sein de la ZPS, ce qui en fait une population confortable. Les falaises de l'ouest du synclinal abritent les densités les plus importantes de la ZPS.

Oiseau insectivore, la **Pie-grièche écorcheur** est bien représentée dans les agrosystèmes de l'arrière-pays méditerranéen et des piémonts montagnards. Les prairies et espaces agro-pastoraux sont les milieux privilégiés de l'espèce qui se nourrit de tous types de vertébrés et invertébrés.

Toutefois, la Pie-grièche écorcheur évite les espaces agricoles trop homogènes et intensifs. Les haies en ceinture de champs et arbustes sont très importants pour l'espèce. Les végétations d'épineux (ronciers notamment) sont ainsi recherchées pour l'installation du nid.

16 couples de Pie-grièche écorcheur ont été recensés dans la ZPS « Massif de Saoû et crêtes de la Tour », exclusivement en espaces semi-ouverts au sud du synclinal.



Le **Pic noir** est un oiseau strictement forestier qui fréquente les peuplements plutôt âgés. C'est une espèce continentale et montagnarde qui est freinée par la xéricité du climat méditerranéen. Le régime alimentaire du Pic noir est très orienté vers les hyménoptères, et notamment les fourmis, mais aussi de coléoptères.

La place des picidés (famille des Pics) en écologie est très importante car leurs cavités confèrent à d'autres espèces des refuges appréciés. Nous lui associons ainsi le terme d'espèce ingénieuse.

Les effectifs de Pic noir de la ZPS oscillent **entre 6 et 10 couples** et, bien que répartis de façon assez dispersée, les effectifs les plus importants se rencontrent en haut du synclinal où le climat méditerranéen est moins incisif.

la vie du village

Les informations contenues dans cette rubrique proviennent des Associations ou de particuliers et n'engagent que leurs auteurs.

Des pratiques artistiques !

Cours d'été avec l'Atelier et Pamplemousse

L'association Pamplemousse, créée par Nathalie Parseihian intervenante plasticienne, a pour objectif de développer les démarches artistiques en milieu rural. Avec l'Association l'Atelier de Saoû, elle organise :

- un atelier d'arts plastiques ouvert à tous, qui a lieu tous les mardis après-midi, dans la salle de classe de Saoû.
- des sorties « arts et nature » en famille ! (land art, ...)
- des ateliers et cours individuels sur demande !

Nous vous invitons déjà le 29 juin 2013 à venir découvrir l'exposition des travaux réalisés pendant la journée de la fête des écoles, à Francillon !

Adhésion 6 € par an : chèques à l'ordre de "Association l'Atelier". Séance 5 €. Renseignements au 04. 75. 76. 05. 13



Solidarité

Vieillir au village

Depuis le 13 Mai, la prise des plateaux-repas pour le portage des repas à domicile se fait au restaurant L'Oiseau sur sa branche.



L'association a de plus en plus besoin de l'aide de bénévoles pour livrer, un jour par semaine ou une fois tous les quinze jours, ces plateaux repas aux personnes âgées de la commune de Saoû.

Cet engagement prend une petite heure de 11h à midi. Vous rencontrez de charmantes personnes de la commune et vous êtes indemnisés pour l'utilisation de votre voiture. Expérience très enrichissante pour tous.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Sylvie Dischert, élue de la commune, ou directement l'association.

Vieillir au village
04 75 90 14 85

Sylvie Dischert
04 75 76 01 79

Office de Tourisme de Saoû-Soyans-Francillon

Les évènements de l'été et de l'automne

La météo du printemps a rendu le démarrage de la saison un peu chaotique, mais le moral est bon.

L'Office en a profité pour se faire une beauté et nous vous invitons à venir le visiter pour apprécier le travail accompli par les professionnels...et les bénévoles !

Ce sera, d'ailleurs, l'occasion d'adhérer à l'Office et vous savez combien ces soutiens (professionnels et particuliers) nous sont précieux à tous points de vue. Grande nouveauté : vous pouvez déduire vos dons des impôts (si vous en payez, bien sûr) ! Exemple si vous nous versez 29 € vous déduisez 19 € de vos impôts et votre cotisation ne vous coûtera que 10 € ...comme l'année dernière !

Autre nouveauté : l'ouverture d'une annexe dans la forêt, en accord avec le Conseil Général, pendant l'été. Les objectifs sont de mieux identifier les attentes des 100 000 visiteurs annuels et de leur faire découvrir le potentiel touristique de notre territoire (hébergeurs, restaurateurs,

artisans, commerçants, animateurs sportifs et culturels,...).

Nous préparons également les grandes manifestations de l'été et de l'automne. Pour l'Office ce sera :

- 1) le passage du Tour de France le 14 juillet,
- 2) les Journées du patrimoine sur nos trois villages les 14 et 15 septembre,
- 3) les Voix d'exils (Sur les pas des Huguenots), en collaboration avec Soyans Z'ensemble, le 17 octobre (conférence-promenade avec Paul Castelnaud, Bernard Foray-Roux et l'historien Jean-Noël Courriol) puis les 18 et 19 à Dieulefit et à Bourdeaux (programme à l'OT).
- 4) la Foire aux Fruits d'Hiver le 17 novembre avec pour la première fois un « parrain » de la Foire, le grand cuisinier drômois Michel Chabran.

Pour conduire tout ce beau programme nous avons engagé une conseillère pour la saison, Emma Meylan, en renfort de Jehanne Longfellow.

Bon été à toutes et tous !

Le président
et le Conseil d'Administration



SUR LES PAS DES HUGUENOTS



Arthur et Aurélie

Un "Bar à Terroir" place des Cagnards

"Arthur et Aurélie" va bientôt voir le jour. Arthur et Aurélie, c'est nous et c'est aussi le nom de notre Bar à Terroir qui ouvrira ses portes bientôt sur la place des Cagnards.

Avant cette ouverture, la route a été longue : des mois de réflexion, une bonne dose de démarches administratives, et les formations nécessaires à passer... Nous avons aussi pris le temps de trouver les bons fournisseurs, de décider de l'agencement du bar, et suivi les travaux et leur lot d'imprévus. Nous voilà donc presque prêts... Et qui dit presque prêts dit : « pas de date officielle d'ouverture à l'heure où nous écrivons ces quelques lignes... », rassurez-vous cela sera avant la fin juin et nous vous tiendrons informés.

Vous pouvez suivre dès à présent notre Bar à Terroir sur Facebook : "Arthur et Aurélie", Bar à Terroir à Saoû. Vous

pourrez ainsi découvrir « l'avant/après » travaux en photos avant de découvrir le bar en réel !

Nous profitons aussi de ces quelques lignes pour remercier toutes les personnes qui nous ont aidées à la réalisation de notre projet de vie à Saoû : nos familles pour leur soutien, les Saoûniens pour leur accueil, particulièrement le maire Daniel pour sa disponibilité, le VDDI pour ses conseils et ses aides, les artisans de notre chantier pour leur professionnalisme. Enfin, nous avons une grande pensée pour nos voisins et les remercions pour leur patience durant ces travaux.

À bientôt sur la place des Cagnards pour découvrir notre carte composée exclusivement de produits locaux/régionaux : vins, jus, planches de charcuterie et de fromages, desserts...

Automne-hiver 2013-2014

Les activités de l'Atelier pour la saison prochaine

Nouveau pour 2013/2014 :

Si vous êtes intéressés par de la danse « trade », le lundi soir à partir de 20h30, téléphonez au 04 75 42 21 29 à Joss ou au 06 21 74 44 00 à Christine, pour de plus amples informations.

FREE'P à l'Espeneloise

Les 14 et 15 septembre : à la salle des fêtes de Saoû

Recyclage de fringues : Apportez tous les vêtements, chaussures, accessoires et linge de maison en bon état à la FREE'P. Venez déposer et/ou prendre gratuitement ! Tous les articles restants seront donnés à des associations locales. Pour tout renseignement, appeler le 06 20 67 24

Gym douce	Lundi	-18h/19h -19h/20h Salle des fêtes	Danielle 04/75/76/00/11
Art plastique Enfant	Mardi	17h45/19h école	Nathalie 04/75/76/05/13
Théâtre Enfant	Mardi	18h30/19h30 Salle des fêtes	Sylvie 04/75/76/05/81
Kung Fu	Mercredi	19h30/22h Salle des fêtes	Thomas 07/50/30/63/75
Yoga traditionnel Asanas, pranamaya	Mardi Lundi	9h/10h30 20h15/21h45 Salle des fêtes	Gisèle 06/89/41/49/83
Approche du Yoga	Jeudi	18h/19h30 Salle des fêtes	Danielle 04/75/76/00/11
Djembé Enfants (dès 7ans) Ados/adultes	Mercredi	16h/17h 17h15/19h15 Salle des fêtes	Simon/Samuel 04/75/40/33/28 06/77/18/73/80

Désirs des Arts

Venez découvrir les métiers d'art !

Le 15 et 16 décembre derniers, la première expo-vente de Désirs des Arts a vu le jour. Un soleil généreux, un vernissage bien verni, des sourires plein les visages ! Les ateliers et la salle des fêtes, investis par les artisans et artistes de tous bords, reçurent chaleureusement les nombreux visiteurs, agréablement surpris par la qualité des créations exposées. Cette première fut donc un réel succès pour tous, une invitation à la suivante. Nous y travaillons déjà avec plaisir.

Depuis, Sandrine Reynaud, sculpteuse sur pierre, située dans la petite ruelle en U derrière la place des Cagnards, nous a rejoints. Son atelier est en cours d'installation.

Nous avons aussi investi les vitrines de la famille Gogué, (chaleureux remerciements), en face de l'Oiseau, pour vous

proposer différents décors selon la saison. Elle est un aperçu succinct de notre travail en guise d'invitation.

Et oui, n'hésitez pas à venir nous rencontrer dans nos ateliers ! Ils sont ouverts et vous proposent un renouvellement permanent.

Alors, à vos agenda, **les 14 et 15 décembre prochains** la deuxième édition ! Un week-end d'exposition-vente DESIRS DES ARTS, dédié aux métiers d'art dans nos ateliers. L'objectif est de regrouper 18 artisans d'art, avec la convivialité comme éternel moteur.

Et enfin, notre première assemblée générale se tiendra le 2 juillet à 20h au jardin de la cure.

L'équipe de Désirs des Arts



Les Yeux Ouverts

“Image in Saoû”

Oyez oyez !!

Cet été, dans le studio Les yeux ouverts, rue de l'Oume, Aurélie Lamour et Noémie Ségala organisent une exposition collective «Image in Saoû ». Elle accueillera différents artistes locaux, qui présenteront à cette occasion leurs créations : photographie, illustration, kirigami (papier découpé), ...

Venez découvrir du 1er Juillet au 31 Août, leurs regards

croisés autour de Saoû et ses alentours, sous forme de cartes postales, affiches et cadres.

« Image in Saoû » se joint à l'association Désirs des Arts pour vous proposer un parcours entre les artisans du village.

Petit pot d'ouverture offert le lundi 1er juillet à 18h en présence des exposants !! Retrouvez nos horaires d'ouverture sur le site www.lesyeuxouverts.com

Concerts

Mozart connu et inconnu

Depuis 24 ans, le festival a présenté 342 œuvres de Mozart. On estime à plus de 800 pièces les compositions de Wolfgang.

Le public connaît par cœur “la Petite musique de nuit”, “la Marche turque” ou “le duo Papageno-Papagena”. Mais il rêverait de connaître toutes les œuvres du compositeur. Cela fait reculer souvent les plus grands interprètes qui sont loin de les avoir à leur répertoire.

Le festival a décidé de continuer à relever le défi. Il présentera dans chaque concert une œuvre célèbre et des œuvres qu'il n'a encore jamais programmées. Entre autres, un opéra, “L'enlèvement au sérail” que Philippe Bernold et l'Orchestre Lyrique de Région Avignon-Provence présenteront à Montélimar. Pour goûter pleinement ces œuvres souvent méconnues, il nous a paru indispensable de les donner avec d'autres œuvres qu'en 24 ans nous avons déjà présentées. Ainsi la grande chinoise Zhu Xiao-Mei jouera à Nyons l'Allegro en si bémol majeur KV 3 et le Concert de l'Hostel Dieu terminera la festival avec l'indispensable Requiem KV 626 à Valence.

La pianiste japonaise Yuki Kondo donnera **dans l'église de Saoû** le jeudi 4 juillet à 19h des pièces rares comme le Rondo en ré majeur qu'Alfred Einstein qualifiait de moment de félicité absolue. Mais elle terminera avec un sourire : “la Fantaisie jazz sur le thème de la Marche Turque” composée par un ami du festival qu'elle aime particulièrement, le pianiste turc Fazil Say que la justice de son pays persécute actuellement pour blasphème...

Un très bel ensemble anglais, le London Haydn Quartet, viendra jouer le mardi 25 juin à l'église de

Crest, avec le grandiose quintette pour clarinette dont le soliste sera Eric Hoeprich. Ce New-Yorkais est déjà venu au festival, notamment en 2003 pour un concert au Palais Idéal du Facteur Cheval, qui avait été filmé par France 3.

Autre innovation : la journée d'ouverture du 22 juin débutera par **une balade musicale dans la Forêt de Saoû** où l'ensemble vocal La Tarentelle jouera ces Canons dont tous les mozartiens parlent et qu'on ne joue que bien trop rarement. Hélas, toutes les places se sont arrachées en deux semaines; mais il en reste pour le grand concert qui terminera cette journée au cœur de la Forêt et sera donné par le Chœur et l'Orchestre de Sciences Po Paris. Ils présenteront notamment des chœurs d'opéras et un autre clin d'œil : la Plaisanterie musicale pour musiciens de village, parodie de symphonie où ce farceur de Mozart s'était amusé à mettre « tout ce qu'il ne faut pas faire » et que faisaient ses contemporains. Deux grands solistes, la soprano (née à Crest !) Isabelle Fallot et le violoncelliste Axel de Jenlis.

Les places sont en vente à l'Office de Tourisme.



Recherche de bénévoles



Saouniens,
aidez-nous à préparer
la fête au village !

Ben oui... tous les ans on le dit : on a vraiment besoin d'aide et nous ne sommes pas assez nombreux ! Surtout la semaine avant la fête (préparation du village) et la semaine après la fête (rangement et nettoyage). Parce que plus on est, plus ça va vite, et moins c'est fatigant. Alors si vous aimez la fête à Saoû, si vous voulez nous soutenir dans nos efforts depuis deux ans pour ramener l'événement à une fête de village, venez nous le dire et venez nous donner un coup de main ! Même une heure ou deux, ça nous dépannerait bien, il y a plein de petites choses à faire.

Pour nous contacter et nous aider, un seul numéro : 06 23 76 28 55. Et sachez que deux réunions de bénévoles sont prévues : **les vendredis 12 juillet** à 18h30 sur la placette, **et le vendredis 19 juillet**, à 18h30 au jardin de la Cure,

derrière l'Office de Tourisme. On vous attend nombreux !

Cette année encore, le Comité organise un petit bal folk, le **vendredi 19 juillet**, juste deux jours avant la fête. Une soirée intimiste, sans promotion dans le programme officiel de la fête, et uniquement destinée aux villages alentour. De quoi commencer le week-end en beauté.

Le **dimanche 21 juillet**, comme tous les ans, on vous a concocté une fête riche et variée, tant au niveau des concerts, des animations de rue, que de la qualité des produits présentés au marché régional.

Le programme (presque) complet de tout ça est à retrouver sur notre site www.fetedupicodon.com

Le Comité



Pour contacter le Comité de la Fête du Picodon :

- Pour des questions d'ordre général : contact@fetedupicodon.com ou 06 23 76 28 55
- Pour proposer du bénévolat : benevoles@fetedupicodon.com ou 06 23 76 28 55
- Pour le marché : exposants@fetedupicodon.com ou 06 18 90 02 92

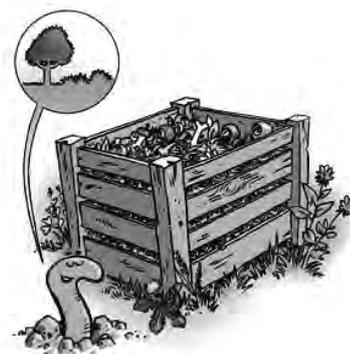


Écologie / Citoyenneté

Un Compost Collectif à Saoû !

Avis à tous ceux qui ont leurs poubelles débordantes, leur compost de jardin trop petit, à ceux qui n'ont pas de jardins, qui souhaiteraient bien un bon engrais pour leur terre avant de planter leurs légumes et à tous ceux qui auraient d'autres bonnes raisons, le Compost Collectif arrive !

À l'initiative de plusieurs habitants de la commune soutenus par le conseil municipal, un bac de compostage va être installé sous peu au parking des pompiers pour l'ensemble du village. Ceux qui souhaitent participer à son bon fonctionnement ou ceux qui veulent en savoir plus peuvent appeler Noémie au 09 54 19 41 72.



Les Éditions de la Galipotte

Bientôt un nouveau livre par les cm2

Notre petite maison d'Édition s'est mise un peu en sommeil, les dirigeants étant très occupés sur d'autres chantiers. L'événement de la rentrée ce sera le lancement du nouveau projet avec l'école primaire.

Comme tous les deux ans nous préparons un ouvrage avec les élèves de Martine Guillermé. Après le roman policier et les histoires et légendes de la forêt, le thème choisi est l'eau dans les trois villages de Saoû-Soyans-Francillon. L'eau du ciel, du sous-sol, des rivières, sa faune et sa flore.

L'eau domestique des canaux, des lavoirs, des moulins, des fontaines, des captages et des stations d'épuration. L'eau miraculeuse de Saint Tiers, l'eau du brasseur, l'eau des abreuvoirs pour faire boire les chèvres et même celle des escargots, l'eau des pêcheurs à la ligne. Bref, l'eau dans tous ses états et ils sont nombreux.

L'occasion de belles visites et de jolies rencontres pour nos futurs rédacteurs. À suivre...

La présidente

Une année pleine de projets à l'école

La première année du projet européen Comenius se termine. Elle a été fructueuse en échanges, rencontres et créations. Nous avons rencontré nos partenaires en Espagne, en Pologne, en Slovaquie et ils sont venus découvrir nos écoles au mois d'avril. Ils ont partagé deux jours de classe avec nous, en primaire et en maternelle. Ils ont été très touchés par l'envie de partager des élèves et par leur plaisir visible d'être à l'école et d'apprendre. Les thèmes de travail avec les élèves cette année ont été la présentation des écoles et des villes ou villages (films, photos.....), la présentation des pays partenaires (recherches documentaires, exposés...), les menus dans les cantines (l'occasion de découvrir d'autres cultures culinaires !!), les jeux de cour (quelques retours aux valeurs sûres, la bonne vieille marelle a encore de beaux jours).

L'année prochaine nous réserve encore quelques belles surprises.

La transmission inter-générationnelle

Nous pensons que l'école doit s'ouvrir sur le monde et sur la vie dans tous les domaines ; alors, quelle belle occasion lorsqu'un papi nous propose son expérience et ses connaissances scientifiques. Fernand Cazal (grand-père de Coni) est passionné de nature et membre de l'association JPN pour la sauvegarde de la nature, il est venu d'Alsace avec dans sa besace des pelotes de rejection que les élèves ont étudiés, disséqués et analysés. Une grande première pour la plupart des enfants. Mais gageons qu'ils seront plus attentifs lors de leurs promenades à observer les oiseaux et repérer les lieux où ils pourraient bien découvrir ces petits trésors.

Ouverture d'une troisième classe

A la rentrée, nous ouvrirons une troisième classe. Les élèves de CP seront accueillis à Saou. Une nouvelle enseignante sera nommée sur l'école. Il y aura donc 60 élèves à l'école de Saou et 40 à l'école de Soyans.

Réforme des rythmes scolaires

L'année scolaire 2013-2014 sera une année de changements. Les municipalités, les enseignants et les parents d'élèves ont décidé d'adopter la réforme dès la rentrée prochaine. Le temps scolaire sera réparti sur 4 jours $\frac{1}{2}$, les enfants finiront à 15h30 chaque jour et travailleront le mercredi matin jusqu'à 12h. Des activités péri-scolaires seront proposées aux élèves de 15h40 à 16h40, ainsi qu'une aide aux devoirs 3 fois par semaine à Saoû. Ceci s'inscrit dans un projet éducatif global qui tend à améliorer et à harmoniser la scolarité des enfants. Ce projet est le fruit d'un grand travail de concertation et de réflexion entre les partenaires (parents, élus, enseignants, associations).



Le programme et les inscriptions seront donnés aux familles en juin afin d'organiser l'accueil des élèves dès la rentrée scolaire.

La Fête de l'École

Elle aura lieu le 29 juin à Francillon : spectacle des élèves de Soyans et Saoû vers 17h puis repas organisé par l'A.I.P.E. Venez nombreux !



L'ADMR : services à la personne

Forte de son histoire et de sa qualité de premier réseau d'aide à la personne, l'ADMR fédère aujourd'hui 3350 associations au plan national. Elle affirme sa force et sa différence dans ce domaine d'activité par un double service : celui de professionnels compétents et qualifiés au service des personnes et celui de bénévoles disponibles pour écouter et rencontrer les personnes aidées et tisser des liens sociaux entre les divers acteurs d'un territoire.

La structure locale de Divajeu couvre les communes de Autichamp, Crest, Divajeu, Francillon, La Répara Auriples, La Roche sur Grâne, **Saoû**, Soyans. Elle fait partie de la Fédération de la Drôme regroupant 22 associations locales sur tout le département.

Le projet de l'ADMR est de permettre aux familles et aux personnes âgées de bien vivre chez elles et fait aujourd'hui une offre de services pour tous publics : célibataires, familles, jeunes retraités, personnes âgées, personnes handicapées.

Elle peut être présente dans toutes les situations pour faciliter la vie quotidienne aux personnes accompagnées :



des services de repassage et de ménage, de l'aide à la personne, de l'accompagnement pour les courses ou des rendez vous, la garde des enfants à domicile, la téléassistance avec le service Filien ADMR, la garde à domicile de jour et de nuit.

À chaque type d'intervention correspond un personnel avec une qualification spécifique qui allie capacités relationnelles et compétences techniques.

Nos bureaux sont situés en Mairie, place des Droits de l'Homme 26400 Divajeu.

Un secrétariat est à votre disposition les : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi de 9h à 11h et le vendredi de 14h à 16h. Un répondeur téléphonique (04 75 76 82 07) et une boîte mail (admr.divajeu@orange.fr) reçoivent vos messages et nous répondrons au plus tôt à vos demandes.

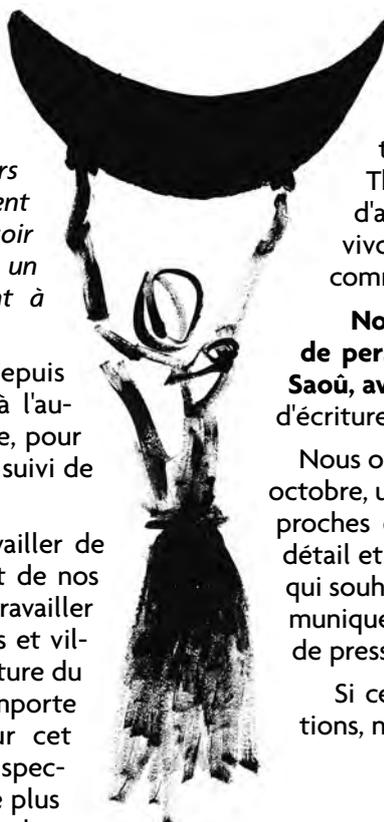
L'association locale accueille aussi volontiers des bénévoles qui souhaiteraient apporter une contribution à ce beau projet : actifs ou retraités, vous pouvez offrir quelques heures par an de vos compétences, dans des domaines divers. Nous recherchons des bénévoles visiteurs qui assurent le lien entre l'association et les personnes aidées. Une mission qui apporte largement autant que ce

Projet de spectacle en forêt de Saoû Les lunes sortent de l'eau

L'histoire commence par l'arrivée de nombreuses lunes, peut être une vingtaine, fraîchement sorties des eaux du Roubion, du Jabron, de la Véore, de la Drôme, du Rhône mais aussi de la grande Méditerranée. Comme s'il y en avait toujours eu plusieurs, des quantités, et qu'elles s'étaient passé le relais pour briller chaque nuit. Ce soir elles sont toutes là, assemblées comme en un sabbat des sorcières et elles se mettent à raconter.

Le projet que nous construisons, depuis maintenant 9 mois, devrait commencer à l'automne prochain, par des ateliers d'écriture, pour aboutir en juin 2014 à un temps de travail suivi de cinq représentations publiques.

Nous ne voulons pas simplement travailler de notre côté et venir, ensuite, livrer le fruit de nos semaines de répétitions ; nous voulons travailler avec des habitantes et habitants des villes et villages environnant la forêt de Saoû, à l'écriture du texte puis au travail scénique. Il nous importe d'imaginer ensemble un spectacle pour cet endroit (cette forêt) et pour nul autre. Un spectacle qui, s'il parle des lunes et d'une fable plus large, se nourrisse de la géographie locale, des



plantes et des arbres qui poussent là, de l'histoire et des légendes du coin mais aussi des personnes qui participent au projet.

Nous sommes une jeune compagnie de théâtre professionnelle, compagnie l'Octobre Théâtral, basée à Valence et nous avons à cœur d'allier nos pratiques au territoire sur lequel nous vivons, ainsi qu'aux habitantes et habitants qui, comme nous, le parcourent chaque jour.

Nous recherchons pour ce projet, une vingtaine de personnes, habitant les environs de la forêt de Saoû, avec lesquelles écrire (sous la forme d'un atelier d'écriture mensuel) **puis jouer ce spectacle.**

Nous organiserons à l'automne, fin septembre / début octobre, une réunion publique, dans l'une des communes proches de la forêt, pour présenter le projet plus en détail et prendre le temps de parler avec celles et ceux qui souhaiteraient prendre part à l'aventure. Nous communiquerons la date et le lieu de cette réunion par voie de presse et d'affichage.

Si certaines ou certains veulent déjà des informations, nous sommes à votre disposition :

Cie l'Octobre Théâtral
06 68 25 23 83 / octobretheatral@gmail.com

Un observatoire photo en forêt de Saoû

Exceptionnelle à bien des titres, la forêt départementale de Saoû et le synclinal perché qui l'abrite méritent le détour, notamment pour la puissante impression qu'ils donnent à des kilomètres à la ronde.

Le Département de la Drôme, propriétaire depuis 2003 de ce site classé d'exception, a engagé depuis 10 ans de nombreuses actions en faveur de sa préservation, de sa gestion durable et de son ouverture au public.

Appuyé par la DREAL Rhône-Alpes et le CAUE de la Drôme, il met aujourd'hui en place un Observatoire Photographique du Paysage (OPP) qui vise à analyser les mécanismes de transformation des paysages, ainsi que le rôle des différents acteurs. Les paysages évoluent naturellement, ils constituent un patrimoine vivant : cet observatoire n'est donc pas fait pour les « mettre sous cloche » mais bien pour orienter favorablement leur évolution. En outre, cet outil permettra de conserver la mémoire des paysages de la forêt de Saoû et de la transmettre aux générations à venir

Outil de sensibilisation, cet observatoire pourra se décliner au travers d'articles, d'expositions itinérantes, d'un ouvrage, d'un espace internet accessible à tous, d'ateliers de lecture du paysage participatifs, voire d'un parcours de visite thématique en forêt. Il a vocation à devenir un véritable outil de médiation auprès des différents acteurs du territoire, permettant de les rassembler pour réfléchir

ensemble à la gestion des paysages de la forêt départementale de Saoû et de ses abords.

En pratique, la mise en œuvre de l'Observatoire Photographique du Paysage consiste à définir puis, à réaliser une série de 40 photographies représentatives (mais non exhaustives) du site, en lien permanent avec un Comité de pilotage local, qui seront ensuite re-photographiées régulièrement, puis de les analyser. Quelques photos correspondront à des reprises de vues à partir de photographies anciennes.

La décision de lancer cet Observatoire Photographique du Paysage de la forêt départementale de Saoû est synonyme d'un engagement politique fort du Département de la Drôme en faveur des paysages drômois et du développement touristique, lui-même très lié aux paysages offerts aux touristes.

La première campagne de photographies a débuté en 2013 derrière l'objectif de Guillaume BONNEL; un projet à suivre...

Contacts :

Service Espaces Naturels Sensibles, Département de la Drôme, 26 avenue du Président E. Herriot, 26026 Valence cedex 9 - 04 75 79 27 21 - espacesnaturels@ladrome.fr

Guillaume BONNEL, Photographe - 06 77 06 66 71
www.guillaume-bonnel-photographies.net



La forêt de Saoû hier... et aujourd'hui !

Crédits photos :

- fonds Michel CHALANCON et Jean-Marie CORNET,
- Guillaume BONNEL



La situation en Syrie

Mounir Arbach, un Syrien de Saoû, fait appel à votre générosité pour une aide humanitaire au peuple Syrien

En 1982, le régime militaro-clanique syrien de Hafez Assad, le père de Bachar, a perpétré un massacre dans la ville de Hama, causant la mort des milliers de civils, avec un silence ahurissant de la communauté internationale... Ce massacre eut lieu parce qu'on a osé demander des élections démocratiques et libres. Dirigeant le pays avec une main de fer, le clan d'Assad n'a laissé aucun espace de liberté : parti unique au pouvoir depuis 1971, seule la presse du régime est tolérée, avec un contrôle policier systématique de toutes les productions littéraires et intellectuelles. Dans ce contexte de terrorisme d'Etat, toute tentative de révolte pacifique, aspirant à une lueur de changement, a été réprimée dans le sang : intimidation, torture et assassinat étaient une monnaie courante du régime. Plusieurs de mes amis sont morts sous la torture, d'autres ont purgé des années en prison. Comme beaucoup de Syriens, j'ai dû quitter mon pays et fuir cette violence quotidienne en 1984.

En 2000, Bachar al-Assad, ophtalmologue de formation, succéda à son père en donnant l'espoir d'une ouverture... Hélas, rien n'a été concédé dans le domaine de liberté et de démocratie. Et c'est dans la vague du printemps arabe, devenue depuis des ciels qui pleuvent des bombes..., que la Syrie a, à son tour, été emportée en 2011 par un élan populaire traduit par des manifestations pacifiques, aspirant à la liberté, à la démocratie et à la dignité humaine. Chars, avions, armes lourdes et police de tout genre ont été déployés pour étouffer les révoltes civiles, qui étaient, il faut le rappeler, pacifiques. Les premières manifestations ont eu lieu dans la ville de Daraa, située dans le sud du pays, près de la frontière avec la Jordanie et Israël. Grâce à internet, les nouvelles ont été répandues dans le pays et dans le monde comme une trainée de poudre.... Partout en Syrie, notamment dans la région de Damas, Homs, Hama et plus tard à Alep et dans la région frontalière avec la Turquie, au nord et à l'est avec l'Irak, des manifestations sont organisées chaque semaine, notamment après la prière du vendredi, et sont chaque fois réprimées dans le sang par l'armée et la police du régime...

Face à la répression sanguinaire du régime et au vu et su de la communauté internationale, qui est bloquée par les vetos russes et chinois, les rebelles n'étant autre que la population syrienne, commencent à s'organiser en se procurant armes et munitions grâce, entre autres, aux défections de militaires de l'armée du régime et également grâce à quelques batailles qui ont été gagnées autour des casernes reprises par les rebelles. Mais ces munitions sont toujours insuffisantes pour plier le régime et faire face aux armements lourds fournis par l'allié du régime, la Russie, soutenue par la Chine et appuyée sur place par l'Iran et le Hezbollah libanais. L'opposition sur place, constituée principalement des rebelles au régime est soutenue par la Turquie, l'Arabie saoudite et le Qatar : elle a formé, grâce à la défection de militaires du régime, l'armée libre qui s'est progressivement endurcie au cours d'incessants combats, par

l'infiltration de groupes jihadistes et extrémistes d'al-Qa'ida qui sont arrivés du Monde Arabe, d'Afghanistan et de Tchétchénie. Que choisir entre la peste (le régime) et le choléra (les extrémistes de tout poil) ?

Sur le plan politique, dès 2011, l'opposition démocratique a formé, en exil, le Conseil National Syrien reflétant la mosaïque de la société syrienne. Rappelons que la Syrie est majoritairement musulmane (80%), tendance sunnite, avec de petites minorités musulmanes, druze, ismaélienne et alaouite dont est issu le clan d'Assad, et enfin une minorité chrétienne qui constitue 10% de la population. A l'heure où j'écris ces lignes pour exprimer ma tristesse et mon indignation contre la répression, la dictature et l'injustice faites au peuple Syrien, 100.000 morts sont aujourd'hui recensés, près d'un million cinq cents mille réfugiés syriens ont fui la guerre civile pour chercher refuge dans les pays voisins. Quant à la majorité de la population, elle n'a d'autre choix que de résister, de pleurer ses morts et de s'organiser pour porter secours aux blessés, aux réfugiés et aux personnes en détresse.

Ma petite ville natale de Yabroud de 40000 habitants, située à mi-chemin entre Damas et Homs, est dans la zone libre dès 2011. À ce jour, des dizaines de personnes de Yabroud sont mortes. Pour faire face aux atrocités de la guerre civile, un comité local de solidarité a été formé de dignitaires de la société civile, ainsi que de représentants des autorités religieuses musulmanes et chrétiennes. Le but de ce comité est de porter secours aux blessés et aux familles meurtries par cette guerre. Argent, médicaments, mais également des maisons ont été mises à la disposition du comité pour accueillir des réfugiés venus notamment des environs de Damas et de Homs. La solidarité entre musulmans et chrétiens de Yabroud est saluée par tout le monde. L'an dernier, des repas pour rompre le jeûne musulman ont été organisés dans l'évêché de Yabroud. C'est grâce à la solidarité de la population et aux aides financières envoyées par la diaspora syrienne, dont je fais partie, que la ville de Yabroud maintient sa cohésion sociale. En agissant ainsi, la ville de Yabroud coupe court aux propagandes du régime syrien, selon lesquelles les minorités, notamment les Chrétiens de Syrie, risquent, en cas de victoire des rebelles, d'être persécutées voire de disparaître du paysage de la Syrie... Envoyer des aides humanitaires, si minimes soient-elles, à ma ville natale de Yabroud, serait un message fort adressé aux Syriens pour leur exprimer notre profonde solidarité et dénoncer toute forme de violence.

Si vous souhaitez aider ou secourir et avoir plus d'informations, n'hésitez pas à me contacter : Château d'Eurre 26400 Saoû. Tél. 06 24 42 49 10

Mounir Arbach
mounirof@yahoo.fr

Histoire

Le bombardement de Saoû

En 2004, pour commémorer les 60 ans du bombardement de Saoû, l'association Saonis avait édité un superbe "faux journal" d'époque. Ce fac-similé grand format de 6 pages regroupait des témoignages de villageois, recueillis par Stéphane Brun. En voici quelques extraits.



Georges et Irène Eynard (17 ans en 1944)

SB - Et toi tu étais où alors le jour du bombardement?

GE - On était aux grottes devant la maison. On a vu passer les avions sur le château de Soyans et puis filer en direction de Bourdeaux. Ils ont tourné là bas et ils sont revenus et alors c'est là que l'on a entendu les bombes et on a les a vu passer.

SB - Et quand tu dis "on", c'est qui?

GE - Et ben j'étais avec mon père. Et il me dit "vous rentrez à la cave" et puis je suis rentré à la cave et on a entendu tomber les bombes, évidemment. Mon père est venu et a dit "vous pouvez sortir". Mais c'est le village qui a pris. Alors on est monté sur la route et on a vu la fumée, il y avait beaucoup de fumée, et puis peut être 1/4 d'heure après j'ai mon cousin Jean Barnave là bas, qui est venu avec un des Fauvier, Julien Fauvier, je pense ...

Et puis on est monté tous les trois jusqu'à Saoû ... Alors la première victime que j'ai vu, moi, c'est Mme Careze qui avait été tuée contre la pompe à essence de chez Mr Gontard, maintenant dépôt de bois là. Elle était sur un brancard. Je l'ai reconnue parce que la connaissais bien. (...) Et puis après on est rentré dans le village, il y avait des gravas partout et des morceaux de murs.

SB - Il y avaient des gens qui étaient dans la rue ?

GE - J'ai vu Mr Marcel qui était devant le café de la grand-mère Tardieu. Et il avait une jambe blessée, mais il parlait un tout petit peu. Et après on a continué, on est rentré dans le village et on est allé chez Gérard Michel. (...) La boulangerie, brûlait. Alors on a essayé de l'éteindre. On avait des seaux avec des arrosoirs et puis quelqu'un a amené une pompe de Bourdeaux, une vieille pompe. Alors, on a essayé de brancher dans le canal et c'te pompe elle marchait pas quoi (rires !). Il y avait des fuites (rires) alors, on a pris des seaux, des arrosoirs, on a fait la chaîne et pendant un temps on a essayé d'éteindre ce feu qui brûlait en haut. C'était dans le grenier. Parce qu'il y avait des bouteilles d'eau de vie ou je ne sais pas quoi qui avait versé là haut. Enfin on est arrivé à arrêter le feu et ça nous a pris une partie de l'après midi. (...)

Jeannette Beal (15 ans en 1944)

C'était le 30 juin, un vendredi à 13h30. On faisait la sieste et puis on a entendu un ronflement. Au ronflement j'ai eu peur, puis ça a sifflé, et dès que ça a eu sifflé, ça a claqué!

Et alors je suis sortie par derrière toute nue, et j'ai couru dans les champs pour monter là haut dans les bois. Quand je me suis retournée, on ne voyait plus le village, tout était en fumée. J'ai même vu voler une poutre du poste de garde du maquis et quand on est revenu on a vu que le mûrier était coupé dans les champs.

Moi j'avais peur, on était tous planqué dans les bois. Mon père est descendu au village.

On a dormi dans les cabanons, on avait peur de dormir chez nous, après on est allé chez mes grands parents à Soyans. On y est resté un mois, on avait emmené les brebis. On est retourné au village 4 semaines après.

Marise Marcellin (née Tariot) (14 ans en 1944)

Il devait être une heure, je suis arrivée au café Chastan. Emma me dit : "je vais te donner du fil et des boutons pour la che-

mise de Michel". Michel avait douze ans lui et moi deux de plus. Emma me dit : "je vais me coucher avec ma mère pour faire une sieste".

A l'intérieur du bar il y avait les facteurs, Guigue, monsieur Barnavori, le père d'Alda Emery, Monsieur Brunei, Monsieur Chalancon assis contre une table et en train de faire une sieste. On lui a versé de l'eau dans le cou pour le réveiller.

Et moi je suis partie à ce moment là aux Foulons, j'ai pris le chemin du Cognet pour aller voir le Père Robert, arrivée à Biègue. Les avions sortent de Roche-Colombe en direction du Quinson et on les voit revenir sur le village.

Les bombes tombent. Monsieur Robert dit : "va dans le fossé !". Des cris viennent de chez Vernet et là Monsieur Robert dit : "retourne chez toi".

Arrivée à la maison, ma mère et ma grand-mère étaient toutes les deux avec René, mon frère, sain et sauf !

Roger Hortail (17 ans en 1944)

On a vu passer, par groupe de trois, 9 avions qui ont tourné, on ne savait pas qui c'était. C'était curieux, ils sont allés après sur Saoû et ça s'est mis à bombarder.

Quand on a vu ça, on a pris le "gazo", c'est un gazogène, il fallait attendre 5 à 6 minutes avant que les gaz ne se forment pour mettre en marche le camion, puis on est parti avec mon ami Adolphe, mon père et moi sur Saoû et les avions ont bombardé. Ils ont bombardé pendant 15 minutes.

On ne pouvait plus rien passer dans Saoû, on s'est mis dans le village, on a pu rester là. C'était l'effolement terrible. Certains sont partis à l'hôpital.

Le téléphone marchait entre deux et on a pu joindre l'hôpital pour prévenir de l'arrivée des blessés.

Mon père est passé sur le dessus du plateau du camion, et en bas avec des personnes valides pour nous monter toutes les personnes blessées.

Le garagiste Marcel, avait une jambe coupée, la gauche. Et on lui disait "mais non Marcel tu n'est pas perdu !" On avait de la ficelle, je lui ai serré la jambe au maximum pour ne pas que son sang se perde. Il était coupé juste au dessus du genou.

Brunel fils, joueur de l'équipe de football de Bourdeaux, était blessé. On l'a monté sur le camion à deux ou trois, il avait le ventre ouvert et il disait: "je ne veux pas mourir, je ne veux pas mourir". C'était un très brave garçon, on l'a allongé comme on a pu. Il est mort quelques heures après son arrivée à l'hôpital.

Je peux dire qu'il y avait 22 personnes, je m'en souviens très bien, que l'on a amenées à l'hôpital de Crest. C'était complet. Les gens étaient vraiment courageux.

Ce village a été écrasé à moitié. C'était atroce.

1, 2 ou 3 avions ont mitraillé la très belle femme de Michel Carreze et une balle lui est rentrée sur la tempe. Son mari était agenouillé devant elle.

Le principal c'était : "Vite, vite, il faut emmener ces gens, ces blessés à Crest". C'était abominable. C'était abominable...

La page de COUNI - Infos pratiques

ETAT CIVIL 1^{er} semestre 2013

NAISSANCE

Sacha BALME, le 26 mai 2013 à Die

DÉCÈS

Marise MARCELLIN, le 31 décembre 2012 à Valence

Marie Louise BOUCHET, le 1er janvier 2013 à Crest

René VINCENT, le 31 janvier 2013 à Montélimar

Bernard VIRET, le 10 février 2013 à Crest

Tamara TRETIAKOFF, le 9 avril 2013 à Saoû

Paul BERTRAND, le 15 avril 2013 à Crest

NOUVEAUX ARRIVANTS

RÉSIDENCES PRINCIPALES

Marc et Nicole PERRIN, Sauvionne

Daniel RUIZ, rue de l'Homme

Laetitia TISSERAND, Sauvionne

Nadja CHEIKH, la Placette

Stéphane AIMARD et Marilyn SCHUSCHITZ, les Crémas,

Mathilde ECKENSCHWILLER, Place de l'Eglise

Sarah GUILLAUME et Paul GUIBERT, la Placette

AGENDA

SAMEDI 22 JUIN :

Concert Saoû Chante Mozart, à 19h à la forêt.

DIMANCHE 23 JUIN :

Spectacle de l'atelier Théâtre des enfants, à 18h salle des fêtes.

SAMEDI 29 JUIN :

Fête de l'école à Francillon : spectacle à 17h, puis repas.

JEUDI 4 JUILLET :

Concert Saoû Chante Mozart, à 19h à l'église.

VENREDI 12 JUILLET :

Réunion d'inscription des bénévoles de la Fête du Picodon, à partir de 18h sur la placette.

DIMANCHE 14 JUILLET :

Passage du Tour de France à Saoû.

VENREDI 19 JUILLET :

2ème réunion d'inscription des bénévoles de la Fête du Picodon, à partir de 18h à la Cure.

VENREDI 19 JUILLET :

Bal folk place de l'église à partir de 19h30

DIMANCHE 21 JUILLET :

Fête du Picodon.

DIMANCHE 1ER SEPTEMBRE :

Repas communal à la forêt à partir de 11h30.

14 ET 15 SEPTEMBRE :

Les Journées du Patrimoine à Saoû.

MESSES À L'ÉGLISE DE SAOÛ :

Tous les 2ème et 4ème dimanches à 9h

MARCHÉS HEBDOMADAIRES :

Tous les mercredis sur la placette, de 18h à 19h30 .

Tous les samedis matin sur la placette, de 8h à 13h.

LE P'TIT SAOÛ :

La prochaine édition de notre bulletin municipal paraîtra le 15 décembre. Vos articles et photos doivent nous parvenir avant le 1er décembre 2013, en Mairie ou par mail à bulletin@saou.fr

HORAIRES DE LA MAIRIE :

Le mardi, jeudi et vendredi, de 9 heures à midi. Tél. : 04.75.76.00.43



**CONCOURS
DE PETANQUE
DIMANCHE
21 JUILLET**
A Saoû, dans le village
En doublettes formées
Concours primé à 250€
Complémentaire 50€
Inscription à 14h
Début des parties à 15h
Buffets - Buvettes - Bal à Tapas le soir

Nuit des étoiles à SAOÛ

Dans le cadre des nuits des étoiles organisées au niveau national par CIEL & ESPACE, une soirée vous sera proposée à SAOÛ le samedi 10 août, de 21 h à minuit, sur le terrain de sport au dessus du parking des pompiers.

Quelques astronomes amateurs avec des télescopes vous initieront aux merveilles du ciel d'été. Soirée gratuite, ouverte à tous... vêtements chauds, jumelles, etc.

Deux autres soirées, le vendredi 9 et le dimanche 11, à Bourdeaux, derrière l'école.

Plus d'infos : 04 75 53 31 29

LE P'TIT SAOÛ

Bulletin municipal semestriel, N°15 - Juin 2013.

Directeur de rédaction : Daniel Gilles

Comité de rédaction : Commission Communication

Secrétariat de rédaction : Philippe Multeau

Imprimé à 400 exemplaires sur papier 100% recyclé à l'imprimerie du Crestois - 26400 CREST

Une recette au Picodon !

Le 26 mai à la Salle des Fêtes, s'est déroulé le traditionnel concours culinaire annuel du Comité de la Fête du Picodon. Les adultes devaient proposer un plat salé à base de Picodon, et les enfants un dessert. Dans la catégorie adulte, **Emma Meylan** et **Morgann Coste** ont gagné le premier prix avec leur savoureux "**Palets des près**" dont nous vous proposons la recette ici. Bon appétit !



Recette pour 10 Palets. Difficulté 4/5
Cuisson : 15 minutes - Préparation : 1 heure

Pour la Pâte sablée :

- 100gr de farine
- 1 picodon sec préalablement râpé
- 30gr de poudre d'amande
- 80gr de beurre
- 1 oeuf
- 1 pincée de levure
- 1 pincée de sel

Préchauffer votre four à 180°C. Dans un saladier mélangez la farine, le picodon râpé, la poudre d'amande. Ajoutez le beurre et travaillez la pâte jusqu'à obtenir une texture sablée. Incorporez l'oeuf. Travailler la pâte sans pétrir outre-mesure. Farinez la pâte et l'étalez. Avec un emporte pièce, formez 10 cercles. Faire cuire 15 minutes à 180°C

Pour la mousse de chèvre :

- 160gr de picodon frais
- 200ml de crème fleurette
- 1 tomate coeur de boeuf
- Sel et Poivre
- Quelques gouttes de worcestershire
- 1 filet d'huile d'olive

Dans un saladier, mettre la crème fleurette froide et le picodon et mixer le tout de façon à obtenir une pâte homogène. Assaisonnez à votre goût en ajoutant le worcestershire, le sel, le poivre et l'huile d'olive. Emondez et épépinez la tomate et formez des petits cubes. Incorporez-les délicatement à la pâte.

Pour la chantilly aux herbes :

- 200ml de crème fleurette
- 20gr de picodon frais
- 1 bouquet de basilic
- 1botte de petits oignons blancs
- le jus d'un demi citron

Mixez avec un peu de crème le picodon, le basilic, un demi blanc d'oignons et toutes les fanes vertes de la botte d'oignons. Montez le reste de crème en chantilly. Quand la chantilly a presque pris, incorporez le jus de citron suivi de la préparation aux herbes. Salez, poivrez.

Montage des palets des près :

Placez un sablé dans l'emporte pièce. Puis installez la mousse de chèvre frais sur un demi centimètre d'épaisseur environ. Mettre la crème chantilly aux herbes dans une poche et enduire le palet de manière décorative selon votre goût. Répétez cette opération sur le reste des sablés.

Emma Meylan et Morgann Coste



Photo : © Aurélie Lamour

Toute l'équipe municipale vous souhaite un bon été et de bonnes vacances.